

A l'attention de l'ensemble des adhérentes et adhérents,  
A l'attention des partenaires institutionnels et privés.

Objet : Invitation  
Date : le lundi 7 février 2022

Mesdames, Messieurs,

Le LYS CALAIS TRIATHLON vous invite à son Assemblée Générale Ordinaire 2021 et à une Assemblée Générale Extraordinaire :

**le vendredi 4 mars 2022 à 18h30, à la base Tom Souville, 62231 Sangatte.**

Ordre du jour de l'AGE :

- *Modification de l'article 3 des statuts,*
- *Présentation du règlement intérieur modifié et entrant en vigueur au 5 mars 2022.*

Ordre du jour de l'AGO 2021 :

- *Approbation du rapport de gestion (sportif et financier) de l'association pour l'année 2021,*
- *Approbation des tarifs des licences jeunes et adultes pour l'année 2022,*
- *Approbation des perspectives 2022 et du budget prévisionnel afférent,*
- *Présentation des sponsors institutionnels et privés,*
- *Présentation des équipes adultes féminines de D1 Duathlon et D2 Triathlon, de l'équipe masculine de D2 Duathlon.*

Pour rappel (Article 19), l'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'association. Chaque membre, âgé d'au moins 16 ans, dispose d'une voix et ne peut se faire représenter que par un autre membre de l'association.

Lors de ces 2 assemblées, nous respecterons bien entendu les règles sanitaires en vigueur. Mais nous espérons bien pouvoir partager ensemble à la clôture de celles-ci notre traditionnel verre de l'amitié.

Pour les adhérents, n'hésitez pas à renseigner le sondage sur l'espace membres de notre site internet pour nous faire part de votre présence ou non (en ligne du 7 au 25/02) ; une formule de pouvoir sera également téléchargeable pour les absents souhaitant se faire représenter.

Sportivement.

Pour les Membres du Bureau,  
Jean CUCHEVAL, Président LYS CALAIS TRIATHLON



LYS CALAIS  
TRIATHLON